

# Groupe de travail à composition non limitée en relation avec la Décision 45 COM 11

## 22-23 mai 2024 10h00-13h00 et 15h00-18h00 (en présentiel et en ligne)

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

## 22 mai 2024 (Jour 1):

10h00	Ouverture de la réunion par le Président du Groupe de travail à composition non limitée	
10h15	Rapport du Rapporteur de la deuxième réunion	
10h25	Introduction par le Secrétariat des contributions reçues des États parties	
10h35	Discussion thématique 1 : « Envisager les améliorations nécessaires pour réduire l'écart de représentation des États parties sur la Liste du patrimoine mondial et améliorer l'équilibre de la Liste » et recommandations y afférentes	
42h00 45h00 Pouse délourer		

## 13h00-15h00 Pause déjeuner

15h00	Discussion thématique 1 (suite) : « Envisager les améliorations nécessaires pour
	réduire l'écart de représentation des États parties sur la Liste du patrimoine
	mondial et améliorer l'équilibre de la Liste » et recommandations y afférentes

16h00 Discussion thématique 2 : « Proposer des solutions aux exigences de l'évaluation technique, y compris l'amélioration des activités de renforcement des capacités » et recommandations y afférentes

## 23 mai 2024 (Jour 2):

10h00	Discussion thématique 3 : « Etudier la possibilité de faire appel à des prestataires
	de service supplémentaires » et recommandations y afférentes

11h30 Discussion thématique 4 : « *Proposer des solutions durables aux exigences financières du processus de proposition d'inscription pour mettre en œuvre ce qui précède, y compris l'analyse préliminaire* » et recommandations y afférentes

## 13h00-15h00 Pause déjeuner

15h00	Discussion thématique 5 : « Considérer le mandat et les méthodes de travail
	pour une extension de ce groupe de travail à composition non limitée, afin de
	lancer une réflexion fondamentale sur le fonctionnement de la Convention du
	patrimoine mondial » et recommandations y afférentes

16h30 Prochaines étapes18h00 Clôture de la réunion